



## Appel à projet/propositions de la part d'organisations non gouvernementales

### INSTRUCTIONS

#### I. CONTEXTE

Haïti et la République Dominicaine sont les seuls pays caribéens qui connaissent toujours des cas endémiques de la malaria. Les enquêtes de 2020 sur l'incidence de la malaria sur l'île d'Hispaniola indiquent que 96% des cas sont enregistrés en Haïti contre 4% en République Dominicaine (21,867 contre 822 cas). Malgré l'ampleur importante de la malaria en Haïti, le fardeau a progressivement diminué au cours des dernières années, passant de 84,153 cas en 2010, à 21,867 en 2020. Aussi, les données préliminaires pour 2021 suggèrent que le nombre des cas enregistrées en 2021 était d'environ 10,000. Quant à la distribution géographique des cas à travers Haïti, il convient de noter que la plupart de ces cas sont systématiquement enregistrés dans le département de la Grand 'Anse et dans le département du Sud (respectivement 55% et 20% des tous les cas en 2020).

En Haïti, les moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée (MIILD) sont la principale intervention de lutte anti vectorielle contre le paludisme qui est transmis principalement par les moustiques d'espèce Anophèles albanais. La plus récente campagne de distribution massive de MIILD a eu lieu en fin 2020, touchant 373,565 ménages dans les zones à haute risque, y compris 102,000 (27%) dans la Grand 'Anse et 67,161 (18%) dans le Sud.

C'est une activité pilote sur 3 communes – Jérémie Bonbon et Roseaux – qui vise à étudier la faisabilité opérationnelle en termes cout-efficacité d'un modèle de GGL renforcé en Haïti, comme stratégie de lutte anti vectorielle complémentaire aux MILDA et aux autres interventions antipaludiques comme la prise en charge et la surveillance épidémiologique.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le Programme National de Contrôle de la Malaria (PNCM), la Direction de l'Epidémiologie et Laboratoire de Recherche (DELR), L'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) et la Clinton Health Access Initiative (CHAI), Direction de la promotion de la santé et de la promotion de l'environnement (DPSPE), Tulane University (TU), Center for Applied Malaria Research and Evaluation (CAMRE), University of California San Francisco, Malaria Elimination Initiative, Institute for Global Health Sciences (UCSF MEI).

Le projet s'articule autour de ces composantes :

- Prescription de la gestion des gîtes larvaire (GGL) comme intervention supplémentaires aux MIILD si opérationnellement faisable ;
- Diminution et/ou élimination la reproduction des vecteurs de la malaria et notamment le développement des larves dans les plains d'eau de taille petite/moyenne/grande ;
- Ttraitement des gîtes larvaires potentielles avec des larvicides et/ou par la gestion environnementale (c.à.d. : la modification et la manipulation de l'habitat).

Dans cette perspective il est prévu de soutenir toute autre activité entomologique entreprise par le PNCM et ses partenaires relative à la lutte contre la malaria, la filariose lymphatique et d'autres maladies à transmission vectorielle. Au niveau national, la coordination générale ainsi que la supervision, la formation et la gestion de 13 brigades est assurés par 2 techniciennes supérieures en entomologie qui sont basées au bureau du PNCM à Port-au-Prince et qui voyagent vers les départements périodiquement.

## II. OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUE

L'objectif global ici est de mener une étude sur la faisabilité opérationnelle d'un modèle de Gestion des Gîtes Larvaires (GGL) renforcé, et sur son impact entomologique et épidémiologique sur la malaria, ainsi que son coût-efficacité par rapport à d'autres interventions anti-vectorielles dans les trois (3) communes mentionnées.

### Bénéficiaires finaux

Les offres éligibles seront axées sur **Étude d'efficacité du traitement des gîtes larvaires** et cibleront **3 communes** comme bénéficiaires directs et finaux.

## III. ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE QUALIFICATION

Les paramètres qui détermineront si une organisation non gouvernementale (ONG) est éligible par le PNUD seront basés sur le modèle de demande d'information de l'ONG. Les ONG qui ont déjà soumis les informations requises dans la demande d'information / demande de renseignements ne doivent pas les soumettre de nouveau.

Modèle de demande de renseignement sur les OSC/ONG en **Annexe II**

## IV. OFFRE

Offre de méthodologie, d'approche, d'assurance qualité et de plan de mise en œuvre – la présente section doit refléter les initiatives de l'ONG concernant les termes de référence en déterminant les éléments précis proposés, comment traiter les produits et résultats concrets, tel que spécifié ; en fournissant une description détaillée des caractéristiques de performance essentielle ; en déterminant le travail ou les parties du travail à sous-traiter.

De plus, l'offre doit montrer comment la méthodologie proposée répond ou excède les termes de référence, tout en assurant que l'approche correspond aux conditions nationales et à l'environnement opérationnel du reste du projet. La présente méthodologie doit être présentée dans un calendrier de mise en œuvre et une assurance qualité.

Structure et ressources en matière de gestion (personnel d'encadrement) – La présente section doit comprendre une description globale de la structure de gestion et des informations en matière de gestion concernant les ressources exigées, y compris des curriculums vitae (CV) du personnel d'encadrement qui sera désigné pour soutenir la mise en œuvre de la méthodologie proposée, définissant clairement les rôles et les responsabilités vis-à-vis de la méthodologie proposée. Les CV doivent montrer les compétences et les qualifications dans les domaines liés aux termes de référence.

## V. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS

### **a) Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :**

- 1) L'offre technique rationnelle qui comprend des mécanismes d'inclusion innovants et reproductibles pour optimiser le transfert de fonds aux bénéficiaires.
- 2) Des interventions à impact élevé ciblant et répondant directement aux besoins établis dans les termes de référence.
- 3) Le montant du budget requis pour correspondre aux capacités avérées de gestion financière et administrative.
- 4) Suivi et évaluation participative qui contribueront à créer le sentiment d'être une partie prenante parmi les bénéficiaires, afin de promouvoir la durabilité des interventions.

Résumé des formulaires d'évaluation des offres techniques		Coefficient du score	Points à obtenir
1.	Éligibilité et qualifications de l'ONG	30 %	300
2.	Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés	40 %	400
3.	Structure de gestion et personnel d'encadrement	30 %	300
Total			1 000

Des sous-critères détaillés se trouvent à l'annexe 1.

#### **b) Méthodologie de l'évaluation : basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe**

La méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe implique que toutes les offres ont le même prix maximum global (qui ne peut excéder un montant du budget connu et fixe), et que la sélection est axée sur la qualité des offres ainsi que sur l'approche et la méthodologie proposées de l'OSC de l'ONG. L'OSC doit fournir sa meilleure offre technique et répartition financière (dans le budget) et ceci dans un budget unique (déclarant de manière claire les bases proposées). L'évaluation de toutes les offres techniques est menée conformément aux critères d'évaluations soulignés ci-dessous, et l'institution qui obtient le meilleur score technique est choisie. Les OSC ou les ONG qui dépassent, dans leurs offres financières, le budget fixe établi, seront rejetées.

Les offres doivent refléter les besoins de la communauté dans des activités pouvant être mises en œuvre par les ONG ou les OSC. Au titre de la méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe, l'évaluation est axée sur l'optimisation des transferts de fonds à l'utilisateur bénéficiaire dans les limites d'un budget donné.

#### **c) Montant du budget et durée**

Les montants des offres doivent représenter

- Soit un minimum de **35 000 dollars US** pour les interventions directes dans une seule communauté, activité ou zone géographique, et un maximum de 40 000 dollars US;
- Soit **120 000 dollars US** pour des interventions directes dans plusieurs communautés, activités ou zones géographiques au sein du même pays, tel que déclaré dans les termes de référence.

Le montant requis dans l'offre doit correspondre aux capacités administratives et de gestion financière de l'organisation. En principe, le projet ne dure pas plus de 12 mois.

## **VI. PROCEDURES DE SELECTION**

Le PNUD examine les offres en cinq étapes : i) Détermination de l'éligibilité ; ii) examen technique des offres éligibles ; iii) notation et classement des offres éligibles sur la base des critères d'évaluation soulignés dans la section précédente afin d'identifier l'offre la mieux classée ; iv) éclaircissements (le cas échéant) avec l'offre la mieux classée ; et v) signature de l'Accord de subvention avec le soumissionnaire

## **VII. PROCÉDURE DE SOUMISSION**

Les candidats prennent à leur charge tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de l'offre.

Les candidats doivent soumettre leur offre par mail à [soumissions.haiti@undp.org](mailto:soumissions.haiti@undp.org)

Les documents suivants doivent être soumis afin que la soumission soit considérée :

**1) Modèle d'offre**

**2) Résumé analytique du projet**

**3) Documentation requise dans la demande d'information**

**5) États financiers vérifiés des deux dernières années, notamment le rapport de gestion et les notes de bas de pages qui accompagnent les états financiers.**

Une seule soumission par organisation est autorisée. Lorsque la candidature est complète et soumise, des versions révisées des documents constituant l'offre ne seront pas acceptées.

#### Date limite de soumission

Les offres, ainsi que les documents qui les accompagnent, doivent être soumis avant **4H PM le 22 avril 2022**.

Les candidats potentiels doivent se référer à la « Foire aux questions » se trouvant sur la page web du PNUD.

Pour toute question supplémentaire relative aux lignes directrices concernant les appels d'offres ou aux formulaires de candidature, veuillez envoyer un courriel à [procurement.ht@undp.org](mailto:procurement.ht@undp.org)

*Note ; le PNUD se réserve le droit de ne pas financer l'une quelconque des offres découlant du présent appel d'offres*

#### **Calendrier estimé de la compétition**

Vous trouverez ci-dessous un calendrier estimé relatif à ce présent appel d'offres.

**22 avril 2022** : Date limite pour la soumission des offres par les organisations au titre du présent appel.

**26 avril 2022** : L'évaluation et la procédure de sélection ont lieu.

**9 Mai 2022** : Les candidats sélectionnés sont notifiés.

#### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES**

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro envers les pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques non déontologiques, et l'obstruction. Le PNUD est engagé dans la prévention, l'identification et le règlement de tous les actes frauduleux et les pratiques de corruption envers lui ainsi qu'envers les tierces parties impliquées dans les activités du PNUD. (Voir [http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/about/transparencydocs/UNDP\\_Anti-fraud\\_Policy\\_French\\_FINAL.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/about/transparencydocs/UNDP_Anti-fraud_Policy_French_FINAL.pdf) et <http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/> pour une description complète des politiques)

Lors de la réponse au présent appel d'offres, le PNUD exige que tous les soumissionnaires se comportent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu'ils considèrent en tout temps les

intérêts du PNUD comme primordiaux. Les soumissionnaires doivent obligatoirement éviter les conflits avec d'autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération du travail à venir. Tous les soumissionnaires dont il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit d'intérêt sont disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires, et leurs prestataires de services agréés, sont considérés comme ayant un conflit d'intérêt avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations si :

\*Ils sont ou ont été associés dans le passé avec une société ou l'un quelconque de leurs prestataires de services agréés qui ont été engagés par le PNUD pour fournir des services relatifs à la préparation de la conception, des termes de référence, de l'analyse ou de l'estimation des coûts, et d'autres documents utilisés dans cette procédure de sélection compétitive ;

\*Ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; ou

\*Il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.

Dans le cas où tout doute se présente concernant l'interprétation de ce qui constitue potentiellement un conflit d'intérêt, les soumissionnaires doivent informer le PNUD de la situation et demander la confirmation du PNUD [quant à l'existence, ou non, de ce conflit.

## **ANNEXE 1 : Termes de référence : Etude Gestion des Gîtes Larvaires (GGL)**

### **Contexte**

Haïti et la République Dominicaine sont les seuls pays caribéens qui connaissent toujours des cas endémiques de la malaria. Les enquêtes de 2020 sur l'incidence de la malaria sur l'île d'Hispaniola indiquent que 96% des cas sont enregistrés en Haïti contre 4% en République Dominicaine (21,867 contre 822 cas). Malgré l'ampleur importante de la malaria en Haïti, le fardeau a progressivement diminué au cours des dernières années, passant de 84,153 cas en 2010, à 21,867 en 2020. Aussi, les données préliminaires pour 2021 suggèrent que le nombre des cas enregistrés en 2021 était d'environ 10,000. Quant à la distribution géographique des cas à travers Haïti, il convient de noter que la plupart de ces cas sont systématiquement enregistrés dans le département de la Grand 'Anse et dans le département du Sud (respectivement 55% et 20% des tous les cas en 2020).

En Haïti, les moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée (MIILD) sont la principale intervention de lutte anti vectorielle contre le paludisme qui est transmis principalement par les moustiques d'espèce *Anophèles albimanus*. La plus récente campagne de distribution massive de MIILD a eu lieu en fin 2020, touchant 373,565 ménages dans les zones à haute risque, y compris 102,000 (27%) dans la Grand 'Anse et 67,161 (18%) dans le Sud.

L'OMS prescrit la gestion des gîtes larvaires (GGL) comme intervention supplémentaires aux MIILD si opérationnellement faisable. La GGL concerne le traitement des gîtes larvaires potentielles avec des larvicides et/ou par la gestion environnementale (c.à.d. : la modification et la manipulation de l'habitat). En Haïti, la GGL afin de diminuer et/ou éliminer la reproduction des vecteurs de la malaria et notamment le développement des larves dans les plains d'eau de taille petite/moyenne/grande. En Haïti, la GGL est effectuée de manière irrégulière. Depuis 2012, des brigades entomologiques sont déployées au niveau national pour mener les interventions anti vectorielles du Programme Nationale de Contrôle de la Malaria (PNCM). Un total de treize brigades (composées chacune de 4 techniciens entomologiques et d'un chef de brigade) sont opérationnelles dans les 10 départements du pays et sont chargées des investigations des foyers de paludisme ; de la gestion des gîtes larvaires potentiels, et ; de soutenir toute autre activité entomologique entreprise par le PNCM et ses partenaires relative à la lutte contre la malaria, la filariose lymphatique et d'autres maladies à transmission vectorielle. Au niveau national, la coordination générale ainsi que la supervision, la formation et la gestion de ces 13 brigades est assurés par 2 techniciennes supérieures en entomologie qui sont basées au bureau du PNCM à Port-au-Prince et qui voyagent vers les départements périodiquement.

Bien qu'une infrastructure institutionnelle soit établie pour entreprendre la surveillance entomologique et les interventions anti vectorielles, il existe d'importantes lacunes en termes de collecte longitudinales de données entomologiques, et en ce qui concerne le suivi et l'évaluation de la GGL de manière plus générale. En fait, les données sur la mise en œuvre de la GGL ne sont pas collectées de manière systématique. Cela nuit à la compréhension de la couverture du programme de GGL, ainsi que la compréhension de la fréquence des activités, de la portée des activités, de l'impact réel de la GGL sur les populations d'Anophèles et de l'impact de la GGL sur l'incidence de la malaria.

En Haïti, les interventions de GGL sont entièrement financées par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria (GFATM) qui est le principal bailleur de fonds pour la lutte contre le paludisme en Haïti. En absence des données complètes et probantes, démontrant l'ampleur, l'impact et le rapport cout-efficacité de la GGL en Haïti, le GFATM a insisté que :

- La couverture de la GGL soit réduite et qu'elle se focalisera sur les zones où elle pourra générer un maximum d'impact, conformément aux recommandations de l'OMS ;

L'impact entomologique et épidémiologique de la GGL dans les sites d'intervention soit évalué ;

- Les résultats de l'évaluation devront être soigneusement examinés afin de déterminer la pertinence de continuer à financer la GGL dans un contexte où la disponibilité des ressources pour lutter contre le paludisme est limitée.

### **Objectif général**

- Mener une étude sur la faisabilité opérationnelle d'un modèle de Gestion des Gîtes Larvaires (GGL) renforcé, et sur son impact entomologique et épidémiologique sur la malaria, ainsi que son coût-efficacité par rapport à d'autres interventions anti-vectorielles.

### **Objectifs spécifiques**

Cette étude poursuit les objectifs suivants :

- Assurer la pertinence des actions en lien avec des ressources financières, humaines et matérielles dans la mise en place de la GGL en Haïti ;
- Élaborer une stratégie d'opérationnalisation du programme GGL en mettant en avant une matrice SWOT ;
- Privilégier les recommandations de l'OMS en la matière afin de mener à bien cette stratégie d'opérationnalisation à partir de 2023.

### **Activités / résultats**

La présente étude devra assurer la coordination entre les *inputs* et les *outputs* du modèle GGL, pour cela, nous formulons ce qui suit :

- Études, c'est-à-dire mesure de flux dans la prise en charge des ressortissants, faisabilité d'infrastructure institutionnelles et matérielles en se référant à des matériaux existants ;
- Mise en place d'une approche axée sur l'économie d'échelle dans les territoires, dans la Grand 'Anse, fortement touchés par la transmission de la malaria ;
- Élaboration des tableaux de bord pour une meilleure suivie d'indicateurs (quantitatifs) de faisabilité de la GGL ;
- Cartographie d'acteurs et veille institutionnelle
- Données documentaires disponibles, documents ciblés transmis par le commanditaire de GGI, bonnes pratiques et surtout recours aux projets similaires, c'est-à-dire élaboration d'un benchmarking ;
- Informations, idées et avis recueillis sur le terrain ;
- Diagnostic GGL en construisant le SWOT pour la compréhension des enjeux internes (forces et faiblesses) et ceux externes (opportunités et menaces) du dispositif en question ;
- Cartographie de la liste de communes, sections communales et ses estimations démographiques, ainsi que des informations précises sur les ménages, nombre de cas et incidence, nombre et type de gîtes potentiels. Cela permettra de focaliser nos efforts sur les territoires plus concernés par le programme GGL et de définir les clusters ou foyers.

### **Méthodologie**

La méthode priorisée est mixte et l'ONG élaborera un plan de travail, une méthodologie et un calendrier pour cette étude qui devra lui permettre d'atteindre les résultats attendus.

### **Livrables**

L'ONG produira au cours de l'étude les documents suivants :

- Rapport initial : Y compris un plan de travail qui décrit le protocole et le calendrier proposé
- Rapport intermédiaire de l'analyse du GGL
- Draft de rapport final du GGL
- Rapport final du GGL validé
- Base de données brutes et apurées.

**Arrangements institutionnels**

1. L'organisation partenaire sélectionnée sera supervisée par un comité d'accompagnement composé de représentants des institutions suivantes : le Programme National de Contrôle de la Malaria (PNCM), la Direction de l'Epidémiologie et Laboratoire de Recherche (DELR), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), L'Organisation Panaméricaine de la Sante (OPS).
2. Le comité d'accompagnement, facilitera l'accès à la documentation pertinente sur la malaria en Haïti, les différents documents normatifs du Ministère de la Santé et autres documents disponibles et nécessaires à l'étude. Le comité facilitera aussi le contact avec les différents acteurs du système de santé, notamment ceux du niveau communautaire, le staff des directions départementaux et les partenaires du programme Malaria ;
3. Un rapport sur l'évolution de l'enquête sera présenté au comité d'accompagnement au cours de rencontres/ appels conférence qui se tiendront sur une base hebdomadaire ;
4. Le financement propose permet au partenaire de prendre en charge tous les moyens logistiques, matérielles et les ressources humaines nécessaires pour la réalisation de l'enquête.

**Calendrier des activités**

L'ensemble de l'étude doit se réaliser sur une période ne dépassant pas quatre (4) mois.

<b>Livrables</b>	<b>Délaï de soumission</b>
Début du contrat	Mai 2022
Livrable 1 : Rapport initial : Y compris un plan de travail qui décrit la méthodologie et le calendrier proposé	2 semaines après la signature du contrat
Livrable 2 : Rapport intermédiaire de l'analyse du GGL	Aout 2022
Livrable 3 : Draft de rapport final du GGL avec principale recommandations	Décembre 2022
Livrable 4 : Rapport final du GGL approuve	Fevrier 2023

**Critères de sélection du ONG**

1. Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la recherche opérationnelle, enquêtes qualitatives et quantitatives en Haïti ou dans la région, dont au moins 2 expériences similaires réussies ;
2. Expertise en lutte entomologique et capacité d'appui global ou régional en la matière ;
3. Présence et connaissance dans la Grande Anse ;
4. Bonne connaissance du système de santé Haïtien et connaissance de la thématique de la malaria en Haïti ;
5. Capacités en système d'information géographique, un atout ;
6. Capacités administratives, techniques et matérielles pour mener l'enquête et livrer les extraits dans les temps impartis.

**Modalités de paiement**

Les paiements seront réalisés comme suit :

- ✓ 30% après approbation du Rapport initial et présentation du Protocole d'étude
- ✓ 40% après approbation du Rapport intermédiaire présentant les progrès à mi-parcours ;
- ✓ 20% après soumission du draft de rapport final
- ✓ 10% après approbation du Rapport d'évaluation final

## **ANNEXE 2 : Demande de renseignement sur les OSC/ONG**

### **1. OBJECTIF**

Il s'agit d'une demande de renseignements (RFI – Request for Information) sur les ONG/OSC nationales ou internationales en vue d'établir un partenariat potentiel avec le PNUD pour l'exécution d'activités dans le cadre de projets de développement requérant une expertise et une expérience dans les domaines suivants : Cliquez ici pour saisir du texte.

### **2. INFORMATION DEMANDÉE**

Les ONG/CSO intéressées sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous, et d'attacher toutes les pièces justificatives si demandées expressément. Si votre ONG/CSO est une Organisation internationale, veuillez fournir l'information et documentation relative aux permis et agréments qui autorisent votre présence locale dans ce pays.

Veuillez noter que des pièces jointes doivent être fournies pour justifier chaque réponse aux questions. Toutes les questions doivent être répondues de manière directe et claire. Des informations imprécises qui ne répondent pas directement aux questions ne feront que limiter la capacité du PNUD d'évaluer de manière positive la conformité de l'OSC/ONG aux exigences du PNUD.

Un questionnaire sera envoyé ensuite à toutes les OSC/ONG dont les informations fournies sont jugées conformes aux besoins programmatiques du PNUD afin de permettre au PNUD de conduire une évaluation des capacités. Sur la base des résultats de cette évaluation des capacités (CACHE – Capacity Assessment Checklist), le PNUD déterminera si l'OSC/ONG peut être inscrite dans un roster ou base des données, pour un engagement rapide si nécessaire.

<b>Sujet</b>	<b>Domaines d'enquête / Pièces justificatives</b>	<b>Réponse</b>
Organisations interdites	<p><i>Est-ce que l'ONG/OSC est inscrite sur la liste des organisations proscrites de l'ONU, sur la liste des fournisseurs sanctionnés du PNUD, ou inculpée par la Cour Pénale Internationale ou la Chambre Pénale Nationale ?</i></p> <p><i>Est-ce que l'ONG/CSO est-elle exclue de tout autre institution ou Gouvernement ? Dans l'affirmative, veuillez fournir les informations concernant l'institution/Gouvernement et les raisons.</i></p>	
Statut légal et Compte bancaire	<p><i>Est-ce que l'ONG/CSO a la reconnaissance juridique/légale nécessaire pour exercer dans le pays ou s'opère le programme du PNUD, et possède t'elle les exigences légales requises pour être enregistrée et fonctionner en tant que ONG/OSC ? Fournir les copies de tous les documents pertinents attestant de la légalité de sa situation.</i></p> <p><i>Est-ce que l'ONG/CSO dispose de son propre compte bancaire ? (Veuillez soumettre la preuve indiquant la dernière date en vigueur)</i></p>	
Certification/ Accréditation	<p><i>Est-ce que l'ONG/OSC dispose d'une certification internationale ou locale telle que ISO ou similaire en lien avec les domaines suivants ? :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Compétences en leadership et en gestion</i></li> <li>• <i>Gestion de projet</i></li> <li>• <i>Gestion financière</i></li> <li>• <i>Normes et procédures organisationnelles</i></li> <li>• <i>Autre</i></li> </ul>	

Date d'établissement et contexte organisationnel	<p><i>Quelle est la date de création de l'OSC / ONG ?</i></p> <p><i>Quelle a été l'évolution de l'OSC / ONG depuis sa création ? (2 paragraphes maximum)</i></p> <p><i>Quels sont les principaux bailleurs de fonds ou partenaires de l'ONG/OSC ?</i></p> <p><i>Veillez fournir une liste de toutes les entités auxquelles l'OSC / ONG pourrait être affiliée.</i></p> <p><i>Dans combien de villes / provinces / régions / pays avez-vous la capacité d'opérer ? Veillez fournir une liste complète et indiquer la taille des bureaux dans chaque lieu.</i></p>	
Mandat et public	<p><i>Quel est le principal objectif / raison d'existence de l'OSC / ONG ?</i></p> <p><i>Quels sont le mandat, la vision et le but de l'OSC / ONG ? (Pas plus de 2 paragraphes)</i></p> <p><i>L'OSC / ONG est-elle officiellement désignée pour représenter un groupe spécifique ?</i></p>	
Domaines d'expertise	<p><i>L'OSC / ONG possède-t-elle une expertise dans les domaines clés identifiés ci-dessus dans le présent document de demande d'information ?</i></p> <p><i>Dans quels autres domaines d'expertise l'OSC / ONG est-elle spécialisée ?</i></p>	
Situation et stabilité financière	<p><i>Quel a été le financement total de l'OSC / ONG au cours des deux dernières années ? Veillez fournir les états financiers vérifiés pour les 2 dernières années. Si les états financiers vérifiés ne sont pas disponibles, veuillez expliquer pourquoi il n'est pas possible de les obtenir.</i></p> <p><i>Quel est le financement actuel et les prévisions de recettes financières attendues de l'OSC / ONG pour l'année en cours et l'année suivante ?</i></p> <p><i>Veillez fournir une liste des projets en indiquant la description, la durée, la localisation et le budget au cours des 2 dernières années (organisez la liste du budget le plus élevé au plus bas).</i></p>	
Transparence	<p><i>Quels documents sont accessibles au public ?</i></p> <p><i>Comment accéder à ces documents ? (Fournir des liens si accès en ligne disponible)</i></p>	
Consortium	<p><i>Avez-vous la capacité de gérer un consortium ?</i></p> <p><i>Etes-vous actuellement, ou avez-vous été dans le passé, impliqué dans un consortium ou avez-vous géré un de ceux-ci ? Si oui, fournissez une liste de tous les consortiums, la liste des partenaires des consortiums, leur rôle dans le consortium et les budgets totaux.</i></p> <p><i>Avez-vous une alliance formelle avec d'autres OSC / ONG ? Si oui, merci de les identifier et fournir des détails.</i></p>	

### 3. DATE DE CLOTURE

La demande de renseignements complétée avec l'ensemble des pièces justificatives requises doit être soumise à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (*PNUD*)

*[insert: address and email address]*

Attention: *[insert: name of focal point]*

Elles devront être reçues au plus tard le : *[insert: Close of Business, date]* .

**Avertissement** : Ce document a été traduit de l'anglais vers le Français. En cas de divergence entre cette traduction et le document Anglais original, le document Anglais original prévaudra.

**Disclaimer**: This document was translated from English into French. In the event of any discrepancy between this translation and the original English document, the original English document shall prevail.

**ANNEXE 3 : Liste de territoires concernés par l'étude**

L'étude de faisabilité opérationnelle du dispositif GGL sera testée dans les localités suivantes :

**Tableau 1.** Sites présélectionnés pour la mise en œuvre du pilote dans la Grand 'Anse

#	Commune	Section Communale	Localité	Nombre de cas de malaria (2020)	Nombre de cas de malaria (2021)	Nombre de cas Total (2020-2021)
1	BONBON	1ère Désormeau	Petite plaine	80	298	378
2	BONBON	1ère Désormeau	Bonbon	28	127	155
3	BONBON	1ère Désormeau	Edouard Germain	41	80	121
4	BONBON	1ère Désormeau	Dufort	36	80	116
5	BONBON	1ère Désormeau	Robin	12	61	73
6	BONBON	1ère Désormeau	St. Louis	22	51	73
7	JEREMIE	8ème Fond Rouge Dahère	Caracolie	186	81	267
8	JEREMIE	8ème Fond Rouge Dahère	Chateau	146	98	244
9	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Beaudouin	88	125	213
10	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Carrefour Macca	79	113	192
11	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Cyrac	89	100	189
12	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Vieux Bourg	83	93	176
13	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Betrouzé	128	32	160
14	JEREMIE	2ème Haute Voldroque	Leon	120	29	149
15	JEREMIE	8ème Fond Rouge Dahère	Jeremie	71	66	137
16	JEREMIE	4e Basse Guinaudée.	Gebeau	107	25	132
17	JEREMIE	2ème Haute Voldroque	Canon / Canot	72	50	122
18	JEREMIE	2ème Haute Voldroque	Voldroque	95	27	122
19	JEREMIE	7e Marfranc	Decade	90	24	114
20	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Testas	56	48	104
21	JEREMIE	1ère Basse Voldroque	Deschamps	70	25	95
22	ROSEAUX	4ème Les Gommiers	Gommiers	190	258	448
23	ROSEAUX	4ème Les Gommiers	Roseaux /Centre-ville	117	114	231
24	ROSEAUX	4ème Les Gommiers	La Source	98	47	145
25	ROSEAUX	4eme_Les_Gommiers	Bonjean / Bongens	37	25	62
26	ROSEAUX	4ème Les Gommiers	La Chomarche	37	21	58
27	ROSEAUX	3eme_Grand_Vincent	Renault / Reno	23	15	38
28	ROSEAUX	4eme_Les_Gommiers	Nivre	25	11	36
29	ROSEAUX	4eme_Les_Gommiers	Derrière Rhe	17	14	31

Source : Protocole d'évaluation ex ante de GGL (cf., p. 9-10)